

Le Front

Le mercredi 16 janvier 2008

**POSSIBLE GRÈVE
DES PROFESSEURS
LA MÈCHE SE
FAIT COURTE**

PAGES 3 & 4





Vivement le deuxième semestre : Entrevue avec Stéphanie Chouinard, présidente de la FÉÉCUM

Partie 1 de 2

Pascal RAICHE-NOGUE

LE FRONT : La grève des professeurs plane au-dessus de nos têtes et il y a un questionnement au sein de la population étudiante sur le sujet. Quelle est la position de la FÉÉCUM?

Stéphanie Chouinard : Pour certains étudiants qui étaient ici quatre ans passés, on se rappelle que l'Université était en pourparlers un peu comme elle l'est maintenant. Il y avait des rumeurs de grève à ce moment-là, et jusqu'à un certain point, on a dit qu'on a passé proche d'entrer en grève. À ce moment-ci, à la FÉÉCUM, on voit les choses évoluer et on sait que certains professeurs commencent à parler de ça aux étudiants dans les cours. Toutefois, on ne veut pas alimenter la machine à rumeur; on prend ça de façon très factuelle et on se prépare à l'éventualité, ça c'est certain. Cette année, on a déjà eu quelques cas en Atlantique dont l'Université Acadia au dernier semestre puis St-Thomas qui, tout de suite, est en lock-out. On a eu de bonnes discussions avec les associations étudiantes de ces deux universités sur ce à quoi on peut s'attendre, quelles sont les éventualités, qu'est-ce qu'ils ont fait pour aider les étudiants lors d'une grève. Sans vouloir jeter de l'huile sur le

feu, la FÉÉCUM se prépare à cette éventualité.

LF : Qu'est-ce que vous avez l'intention de faire s'il y a une grève?

SC : Une de nos idées serait premièrement de mettre sur pied un site Internet qui serait un peu la centrale de la grève, où la FÉÉCUM donnerait aux étudiants un point où ils pourraient retrouver toute l'information factuelle sur les négociations, sur ce qui se passe. (...) Il y a aussi la possibilité que la FÉÉCUM organise des sessions de tutorat dans le cas d'une grève, comme ça s'est fait à Acadia. (...) On incite aussi les étudiants à demander à leurs professeurs s'il y a des travaux qu'ils peuvent faire à l'avance, des travaux qui sont projetés à l'avance, quelle sorte de matière sera sur l'examen, ce qui devrait être dans le syllabus déjà, mais de manière plus détaillée, question d'être plus autonome pour leurs travaux dans le cas d'une grève.

LF : Est-ce que la FÉÉCUM a l'intention de se ranger derrière l'administration ou l'ABPPUM dans l'éventualité d'une grève?

SC : Ce n'est pas une décision qui revient à l'exécutif de la FÉÉCUM. C'est une décision qui revient au conseil d'administration et c'est

l'autre. Nous sommes là pour défendre l'intérêt des étudiants, et c'est ce qu'on va faire jusqu'au bout.

LF : Pour le dossier de la retraite obligatoire des professeurs, qu'est-ce qui se brasse ici à la FÉÉCUM?

SC : On a fait beaucoup de recherche pour savoir ce qui se fait ailleurs, voir s'il y avait de la jurisprudence à propos de ce genre de situation, et en effet, il y en a. En Colombie-Britannique, par exemple, la retraite obligatoire à un certain âge est défendue par la loi dans tous les domaines, pas seulement dans la fonction publique, mais dans tous les domaines en général. Ça nous a éclairé. Dans toute cette situation, lorsqu'on se faisait interroger, c'était un peu difficile d'avoir de l'information de part et d'autre, soit de l'ABPPUM ou de l'Université. On a toujours prôné une attitude à aller chercher les faits, savoir au mieux possible

qu'est-ce qui se passait en temps et lieux. C'est certain que la qualité de l'éducation des étudiants ne devrait pas être touchée par ce type de for-

mule, que ce soit pour les bienfaits d'un régime de pension ou autre.

LF : Avec les élections de l'exécutif de la FÉÉCUM qui s'en vient, comment allez-vous mousser l'intérêt pour la campagne, tenter d'éviter que des candidats soient élus par acclamation et faire augmenter le taux de participation?

SC : La FÉÉCUM fait déjà pas mal de publicité dans les facultés avec l'aide de la présidence d'élections, avec les candidats et les gérants de campagne qui donnent un sérieux coup de main pour publiciser. Par contre, cette année, on veut essayer d'aller faire de la publicité avant même que la campagne ne commence pour essayer de faire ressortir l'intérêt et pour que plus de candidats puissent se présenter, ou pensent se présenter. On veut essayer d'aller jaser un peu avec les étudiants, on va faire le tour de quelques facultés, surtout les plus grandes, à l'heure du midi et jaser de nos postes et des genres de responsabilité cela incombe.

À lire la semaine prochaine : la suite, où il sera question du carnaval, des Aigles d'or ainsi que de ce qui se pointe à l'horizon pour le deuxième semestre à la FÉÉCUM.



certain qu'on va en parler à notre prochaine réunion qui se tient mercredi (aujourd'hui). Pour l'instant, on ne prend pas le côté de l'un ou de

LeFront

Directeur
Eric Cormier

Rédactrice en Chef
Lyne Robichaud

Chef de pupitre
Pascal Raiche-Nogue

Rédacteur culturel
Rémi Godin

Rédactrice internationale
Marie-Claude Lyonnais

Rédacteur sportif
Vincent Lehouillier

Correcteur en chef / Réviseur
Samuel L. Jackson

Journalistes
Bobby Therrien
Luc Leger
Mathieu Lanteigne
Fatou Thioune
Estelle Lanteigne
Marc-Samuel Larocque
Aimée You
Aline Essombe

Chroniqueurs
Myriam Lavallée
Etienne F. Robichaud
René Richard
Pascale Savoie-Brideau

Graphiste
Ghislain Roy

Correction
Gabrielle Viger

Représentant de ventes
David Dussault

Le Front est un hebdomadaire publié par la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton. **Direction et rédaction :** Centre étudiants, local B-202, Moncton (N.-B.) E1A 3A9 | Tél. : (506) 875-3658 ou (506) 863-2013 | Téléc. : (506) 863-2016 | Courriel : lefront@umoncton.ca **Publicité :** Tél. : (506) 856-5757 | Téléc. : (506) 858-4503 | Courriel : pubfeecum@umoncton.ca | L'impression est réalisée par Acadie Presse, 476, boul. St-Pierre Ouest, Caraquet, NB, E1W 1A3 | Tous les textes doivent être soumis au plus tard le dimanche à 17h00 pour la publication la semaine. Les textes doivent être remis par courriel en format MS-Word à l'adresse lefront@umoncton.ca | Le Front ne se rend pas responsable des textes parus dans « C'est vous qui le dites... » La responsabilité est assumée par l'auteur.

Grève des professeurs...une éventualité?

Luc LÉGER

L'année universitaire 2007-2008 sera sûrement l'une des plus mouvementées depuis quelques années pour l'ensemble des institutions d'éducation postsecondaire de la province du Nouveau-Brunswick. À l'Université de Moncton, par exemple, plusieurs dossiers tiennent une bonne partie des universitaires aux aguets, notamment le rapport des commissaires Jacques L'Écuyer et Rick Miner sur l'éducation postsecondaire, le mouvement voulant l'abolition d'une politique qui oblige la retraite des professeurs et des professeurs à partir de leur 65^{ième} anniversaire de naissance ainsi que les négociations entre l'ABPPUM et l'administration de l'Université en vue de l'adoption d'une nouvelle convention collective.

En fait, depuis le 30 juin 2007, les professeurs et les professeurs

de l'Université de Moncton, Campus de Moncton, n'ont pas de convention collective et ce, malgré le fait que des négociations soient en cours depuis mars 2007, soit environ quatre mois avant son échéance. Jusqu'à présent, la présidente de l'ABPPUM (le syndicat des professeurs et des professeurs), Michèle Caron, affirme qu'il y a eu entente sur des petites choses mais que les demandes les plus importantes attendent encore d'être réglées.

Selon Madame Caron, trois choses préoccupent l'ABPPUM en ce moment et font partie de ses demandes à l'administration; le champ de bataille principal étant ce qui est communément appelé le « plafond d'emploi », c'est-à-dire le fait d'avoir assez de postes permanents pour assurer la survie des programmes offerts à l'Université de Moncton. Cette demande est en réponse au nombre croissant de postes à temps partiel ainsi qu'au fait

que les postes de plusieurs professeurs et professeurs qui partent à la retraite ne sont pas remplacés.

Depuis 2003 par exemple, pour 18 professeurs partis à la retraite, seulement deux postes ont été remplacés. De toute évidence, cette situation risque de mettre en péril l'existence d'un certain nombre de programmes tout en diminuant considérablement le nombre de cours offerts dans chacun des programmes, comme le constate Madame Caron. « C'est une érosion que nous voyons et qui nous est rapporté de plus en plus par nos membres, mais, aussi...nos membres nous le rapportent parce que ce sont les étudiants qui se plaignent. »

Elle va encore plus loin en disant que l'administration ne voit pas nécessairement les conséquences de ses décisions touchant le corps professoral. « C'est parce que l'on vit au quotidien ce qui se passe dans les programmes qu'on voit que ça ne

peut plus aller comme ça...ça devient dangereux », soutient-elle.

En plus d'un « plafond d'emploi », l'ABPPUM désire aussi obtenir du concret de la part de l'administration pour ce qui a trait aux conditions de travail des professeurs et des professeurs temporaires. Madame Caron souligne que l'Université devrait essayer de retenir ses professeurs temporaires en leur offrant des bonnes conditions de travail, faute de quoi, ils iront enseigner dans d'autres universités.

Finalement, l'ABPPUM désire régler une fois pour toute la question des salaires; le but étant d'atteindre la parité avec les professeurs et professeurs des autres universités de la province du Nouveau-Brunswick. À vrai dire, cette question devait se régler progressivement pour que la parité soit atteinte en 2006. Cependant, en juin 2007, c'est-à-dire à l'échéance de la convention collective, les professeurs et professeurs

de l'Université de Moncton recevaient seulement 93% du salaire des professeurs et des professeurs de la University of New Brunswick et ce, malgré le fait que les deux universités soient financées par la même province.

Madame Caron précise que si l'ABPPUM a décidé de discuter avec le Front de ces litiges qui l'opposent à l'administration de l'Université de Moncton depuis un certain temps, ce n'est que pour apaiser les rumeurs et d'informer les étudiantes et les étudiants des préoccupations du syndicat qui représente leurs professeurs et leurs professeurs. Malgré le fait que l'ABPPUM espère pouvoir éviter une grève, Madame Caron précise qu'elle pourrait belle et bien survenir à l'avenir. « Pour les professeurs, c'est un sacrifice de faire une grève...c'est pas quelque chose que l'on fait de gaieté de coeur, mais à un moment donné, quelle est l'alternative? ».

Lock-out à la St. Thomas University L'ABPPUM se prononce

Luc LÉGER

Les étudiantes et les étudiants de la St. Thomas University de Fredericton ont présentement des vacances de Noël prolongées et ce, contre leur propre gré. À vrai dire, depuis le 27 décembre dernier, l'administration de cette université a décrété un lock-out afin de faire avancer les négociations entre elle et le syndicat des professeurs et des professeurs en vue d'adopter une nouvelle convention collective.

Ce conflit de travail, qui a repoussé la date du début des cours trois fois depuis le début de l'année 2008, perdure puisque l'administration et le syndicat des professeurs et des professeurs n'arrivent pas à s'entendre principalement sur les salaires et les charges de travail. Malgré le fait que trois semaines sont déjà passées depuis le début du lock-out, le recteur de l'Université, Michael Higgins, se dit confiant que le semestre d'hiver ne sera pas prolongé.

Le syndicat des professeurs et des professeurs de l'Université de Moncton, campus de Moncton (l'ABPPUM) quant à lui, a démontré son désaccord face au déroulement des négociations à la St. Thomas University en critiquant plus spécifiquement le lock-out qui a été décrété par l'Université à

l'endroit de son corps professoral et de leur syndicat.

Ce désaccord fut encore plus évident quand la présidente de l'ABPPUM, Michèle Caron, a publié une lettre ouverte au président du Conseil des gouverneurs de la St. Thomas University, Thomas McBrearty, dans le quotidien anglophone du Nouveau-Brunswick, le Telegraph Journal, et dans l'Acadie Nouvelle, dénonçant le fait qu'un lock-out fut décrété sans que les professeurs et les professeurs, par la voix de leur syndicat, n'aient déclaré la grève à l'administration de l'Université.

Dans le fond, madame Caron critique l'action de l'administration de la St. Thomas University jugeant le lock-out comme étant non démocratique et servant uniquement à « briser » le syndicat, voire à lui enlever sa légitimité. « Le recours au lock-out par une université est illégitime en raison du rôle de démocratisation que celle-ci doit jouer dans la société », écrit-elle. « Une université n'est pas une entreprise comme les autres et elle ne peut pas mimer le secteur privé ».

Entre-temps, une revendication a eu lieu afin d'inciter les deux parties à régler leurs différents le plus rapidement possible. Sans préciser

de quelle manière elle pourrait réagir, la fédération étudiante de la St. Thomas University a menacé d'intervenir dans le conflit qui, selon eux, devrait être réglé depuis longtemps. D'autres, incluant certains professeurs, se questionnent sur les capacités du syndicat à faire son travail.

Plusieurs espèrent que le conflit se réglera bientôt puisque ce ne sont pas seulement les professeurs et les professeurs qui perdent de l'argent en faisant la grève, mais aussi l'ensemble des étudiantes et des étudiants qui ont payé leurs frais de scolarité et qui attendent impatiemment le début de leurs cours. Espérons que ce conflit de travail prendra fin dans les prochains jours et que l'Université de Moncton pourra prévenir, à l'avenir, une situation aussi déplorable.



Participez au concours du Prix d'entrepreneuriat étudiant de la Fondation de l'Innovation du N.-B., et vous pourriez remporter le grand prix de 30 000\$ ou le prix secondaire de 20 000\$ et commencer.

AGISSEZ DES MAINTENANT! visitez: www.fnb.ca/pee date limite: 25 fév.

Éditorial

Un semestre à saveur de grève?

Lyne ROBICHAUD

Comme on en a maintenant l'habitude à l'Université de Moncton, la mauvaise communication entre les étudiants, les professeurs et l'administration crée son lot de rumeurs. En ce début de semestre, celle d'une éventuelle grève des professeurs est particulièrement tenace mais, mis à part quelques brides d'information, impossible de savoir si nous assisterons à un congé prolongé des cours d'ici quelques semaines.

En effet, comme nous l'a rapporté le journaliste Luc Léger, l'Association des bibliothécaires, professeurs et professeurs de l'Université de Moncton (ABPPUM) opère sans convention collective depuis le 30 juin dernier et les négociations entre cette dernière et l'administration ne semblent pas aller bon train. Des critères importants sont sur la table, par exemple le fameux plafond d'emploi et les conditions de travail mais il semble que l'on soit loin d'un accord entre le syndicat et la haute administration de l'université.

Du côté de la FÉÉCUM, impossible de savoir si l'éventualité d'une grève des professeurs est bel et bien inscrite au programme. On peut même se demander si l'exécutif s'est réellement penché sur la question car, mises à part certaines informations portant sur des mesures prises dans d'autres universités dans de tels cas, impossible de savoir si la Fédération a été mise au courant par les professeurs de leur intention à peine voilées de cesser les cours pour revendiquer leurs droits.

Le troisième point chaud qui jette de l'huile sur le feu est la question de la parité des salaires. À l'Université de Moncton, les professeurs reçoivent 93% du salaire de ceux de UNB, ce qui est inacceptable puisqu'il y a maintenant plusieurs années que des pressions sont exercées pour égaliser la situation.

En discutant avec le journal étudiant, l'ABPPUM espérant calmer les rumeurs et les esprits des étudiants en plus de leur donner l'heure juste, chose à laquelle nous assistons rarement. Mais cette communication a aussi pour effet de soulever d'autres questions, à savoir jusqu'à quand l'ABPPUM continuera-t-elle ses pourparlers avec l'administration avant d'aller en grève? Comment cela se fait-il que l'on entende des rumeurs à ce sujet depuis la moitié du semestre dernier? Les étudiants paieront-ils le prix d'une grève?

Beaucoup d'autres questions demeurent en suspend et il est difficile de trancher, à savoir qui a tort, qui a raison. Les demandes de l'ABPPUM semblent, à première vue du moins, légitimes et même nécessaires, mais il serait imprudent d'émettre une opinion formelle avant même de connaître la position de l'administration. C'est pourquoi la question de la grève demeure ambiguë et c'est aussi pourquoi les étudiants ne devraient pas hésiter à poser des questions à leurs professeurs ainsi qu'à la FÉÉCUM. La rumeur possède des fondements alors à nous maintenant de crever l'abcès si nous ne voulons pas nous retrouver à payer le prix de ce conflit qui, à première vue du moins, ne nous regarde pas.

L'avocat du diable



Fermons les yeux, ouvrons nos portes

Non mais sérieusement, chaque année qui passe me fait de plus en plus grincer. Je pensais sincèrement que tout allait basculer en 2007, pis ben non, il ne s'est rien passé de partiellement intéressant. J'espérais fortement qu'avant l'an 2008, nous aurions été témoins d'une guerre entre les États-Unis et l'Iran, que le baril de pétrole aurait atteint les 150 \$ US, que le prix de l'essence à la pompe aurait dépassé le seuil pas tellement psychologique des 2,00 \$ le litre et que le huard aurait atteint les 2,00 \$ US de sorte que toutes les entreprises exportatrices du Canada tombent en faillite. Pourquoi suis-je aussi masochiste? Eh bien, ce n'est qu'une question d'économie.

Du point de vue économique, nous sommes tous d'accord que le marché canadien ne pourrait survivre de façon autonome. La dépendance du Canada au marché américain est sans contredit la source primaire de notre pouvoir économique grandissant et de la prospérité générale du pays. Heureusement, le Canada bénéficie de partenariats commerciaux tel l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) avec nos voisins du sud afin d'assurer la perpétuation de cette prospérité. Idéalement, le Canada et les États-Unis partageraient une monnaie unique, à la façon des pays européens. Toutefois, l'Améro, nom que l'ont prévoit donner à cette devise, ne fait pas l'unanimité.

En effet, plusieurs Canadiens ont toujours un doute face aux avantages qu'entraîne la désintégration totale des barrières commerciales entre les pays nord-américains. Certains groupes d'alter-mondialistes accusent les me-

sures de libre-échange de servir d'outil pour diminuer la souveraineté économique des pays membres au profit du marché américain, ayant pour conséquence de limiter l'accès du public aux services sociaux. Cet argument circulaire sans fondement n'est que de la spéculation de la part d'alarmistes trop occupés à propager leurs théories du complot plutôt que de regarder objectivement l'ensemble du portrait.

Conséquemment, la seule façon de faire comprendre aux citoyens canadiens que le modèle économique néolibéral est le plus favorable à la prospérité du pays est de laisser les choses aller au pire. Par la suite, la crainte d'une éventuelle récession permettra aux dirigeants du pays d'adopter n'importe quelle mesure commerciale dans le but d'accroître le libre marché. Bien qu'elle puisse paraître malhonnête a priori, cette méthode demeure parfaitement acceptable d'un point de vue morale puisqu'elle a comme fin l'amélioration du sort de l'économie canadienne.

De toute façon, pas besoin de s'inquiéter puisque le processus de désintégration de la souveraineté économique du Canada est déjà en branle. En effet, lors du discours du trône de l'Assemblée législative du Manitoba le 20 novembre 2007, le Président de la Chambre a clairement évoqué l'éventuelle création d'un corridor d'exportation trans-américain en collaboration avec le gouvernement américain et certaines sociétés commerciales multinationales. C'est ainsi qu'en subordonnant la majeure partie de sa souveraineté économique, le Canada pourra plus que jamais affirmer son indépendance face au États-Unis.



Des étudiantes de l'Université de Moncton choisissent le programme CGA!



Melissa Lizotte BAA Comptabilité, Udm (2006)
et Danika LeBlanc, BAA- Comptabilité, Udm (2006).

Melissa et Danika travaillent présentement comme Agente de finances à l'APÉCA (Agence de promotion économique du Canada atlantique) à travers du programme de recrutement RPAF/RPVI du gouvernement du Canada (Recrutement postsecondaire d'Agents financiers et Recrutement postsecondaire de Vérificateurs internes). Le programme encourage fortement les stagiaires à obtenir un titre professionnel en comptabilité. Afin d'avancer dans leur carrière, Melissa et Danika ont décidé de poursuivre leurs études au programme d'étude professionnelle CGA (comptable généraux accrédités).



Semaine 1 du Carnaval d'hivers terminée

Richard LANTEIGNE

La première semaine du Carnaval d'hiver 2008 de l'Université de Moncton qui se déroule du 9 au 19 janvier est presque déjà terminée. Je dois dire que le programme présentement en cours en a impressionné plus d'un, probablement même trois ou quatre! Pour la première fois depuis mon arrivé à

l'Université de Moncton (2005), je ne me suis même pas rendue compte que le Carnaval avait lieu.

Plusieurs d'entre-vous ignorez l'existence du Carnaval cette année, et personne ne peut vous le reprocher. À l'horaire : pas grand-chose. Je dois vous admettre que j'ai seulement remarqué le calendrier d'activités en supprimant mes courriels universitaires samedi dernier alors que je me questionnais

à savoir les heures d'ouverture pour la vente de livres usagés. Et bien je me suis rendu compte que je n'avais pas manqué grand-chose! D'ailleurs, en regardant dans mon agenda fourni par l'Université, j'ai eu un sentiment de réconfort à savoir que j'avais, en gros, seulement manqué une partie d'hockey féminin!

Est-ce que j'ai raté mon coup samedi dernier en m'absentant

des fameux « *cheap night* » au bar l'Osmose? Peut-être. Mais entre vous et moi, j'aime d'avantage passer mon samedi soir à supprimer mes courriels avec un verre à la porté de la main devant une partie d'hockey, que d'attendre vingt minutes pour un verre de « *foam* » à saveur de bière, malgré le coût attrayant de \$1.75.

Je le sais très bien, la neige a fondu la semaine dernière et cela peut être nuisible pour plusieurs

des activités. Mais qu'il neige ou non, je dois vous avouer que mon intérêt envers un spectacle de mime présenté hier soir me donne raison de supprimer tous mes courriels indésirables. Bref, il reste trois jours au Carnaval et je crois bien que la cette deuxième semaine ne méritera pas l'écriture d'une page d'histoire elle non plus.

Un carnaval étudiant bien trop tranquille

Marc-Samuel LAROCQUE

Cette année, le carnaval étudiant nous revient plus court que jamais, c'est-à-dire que ce dernier ne durera qu'environ une semaine et demie (du 10 au 19 janvier 2008). De plus, la coupe Féécum a été incorporée à l'horaire du festival. Cette coupe est un regroupement d'activités auxquelles participent des équipes qui représentent les différentes facultés du campus. À l'horaire : du soccer, un trivia avec les impronptus, une Amazing Race

et de la sculpture sur glace (cependant, il faudra que la température le permette, sinon ce sera probablement repris en février.)

Plusieurs partys se dérouleront aussi pendant le carnaval (shooter, acadien et bourse), ainsi que plusieurs spectacles de chansonnier ou d'imitateur/humoriste. La grande vedette de cet évènement est le très connu Hert Leblanc, un chanteur country originaire de Bouctouche. Ok : carnaval étudiant + Hert Leblanc = QUOI?

Mettons les choses aux clairs. Je n'ai absolument rien contre

M.Leblanc, qui vient faire une prestation dans le cadre du party traditionnel acadien, mais comment se fait-il que l'on n'ait pas droit à de plus « gros » groupes et, de surcroit, des groupes qui sont écoutés par la majorité de la population étudiante. Rappelons-nous que lors de la Rentrée étudiante, les Vulgaires Machins devaient, à l'origine, faire leur spectacle à la fin de cette semaine-là.

À première vue, il n'existe pas une grande différence entre la semaine du carnaval et une semaine d'activités normales organisées par la FÉÉCUM. Et bien, c'est voulu,

selon la vice-présidente service et activités sociales de la Fédération, Tina Robichaud. « On ne veut pas que les gens se disent qu'après le carnaval, il n'y a plus d'activités. La semaine du carnaval est là pour encourager les gens à venir à ces activités car ils sont encore dans la *prime* du début du semestre. » De plus, elle estime que les étudiants sont ceux qui décident s'il y aura des activités ou non, car s'ils ne participent pas, il y en aura de moins en moins.

Par ailleurs, certains étudiants déplorent le manque de publicité

pour promouvoir ce carnaval. Au moment de mettre cet article sous presse, certains ne savaient même pas que l'on était en plein milieu du carnaval. D'autres étudiants se plaignent également du manque d'intérêt qu'éveillent chez eux plusieurs activités qui sont à l'horaire.

En fin de compte, souhaitons juste que l'an prochain, la Féécum nous revienne avec un concept « miracle » de carnaval étudiant qui saura attirer le plus grand nombre de participants.

Université d'Ottawa

Des études supérieures
à la Faculté des arts et à la
Faculté des sciences sociales

Ça part d'ici.

Un appui financier généreux

La Faculté des arts et la Faculté des sciences sociales offrent un appui renouvelable de 15 500 \$ à 18 000 \$ par année.

• 50 programmes innovateurs • 470 professeurs-chercheurs



uOttawa

L'Université d'Ottawa se classe parmi
les cinq premières universités canadiennes
pour l'intensité de la recherche.

www.arts.uOttawa.ca
www.sciencessociales.uOttawa.ca
1 877 uOttawa 613-562-5700

Quand la langue devient un crime

Myriam LAVALLÉE

Il y a des choses dans la vie qui me frustrant, et ce, à différents degrés. Il y a les petites choses : celles qu'on oublie après quelques secondes, comme lorsqu'il n'y a plus de lait pour mettre dans son café ou un mauvais numéro qui vous réveille au milieu de la nuit. Ensuite il y a les grosses choses : celles qui frustrant parce qu'on se sent impuissant, celles qu'on trouve injustes comme la guerre ou la famine. Finalement, il y a celles dont je vais vous par-

ler aujourd'hui, celles que je juge inutiles parce qu'on aurait très bien pu les éviter. Des choses qui arrivent et dont notre première réaction est habituellement de se demander « pourquoi ? Pourquoi cela s'est-il produit? »

Permettez-moi de partager avec vous cette frustration. Au cours de la dernière semaine, alors que je parcourais un site d'actualité, je suis tombée sur un article qui parlait d'Air Canada. Selon l'article, le directeur général de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, Jean Léger, a été refusé à l'embar-

quement d'un vol en provenance d'Halifax pour se rendre à Ottawa. Pourquoi a-t-il été refusé ? Était-il ivre? Portait-il une arme ou avait-il plus de bagages à main qu'autorisé ? Non, selon M. Léger. Il n'aurait que demandé un service en français.

Lorsqu'il s'est rendu compte qu'aucun des employés n'étaient en mesure de le servir dans sa langue, Jean Léger a documenté le tout sur sa caméra vidéo. Ce ne doit pas être nécessairement plaisant qu'un homme fasse la demande d'un service en français avec sa caméra vidéo sur l'épaule, mais de là à lui empêcher

l'embarquement et avertir la GRC (qui n'a d'ailleurs pas été en mesure de le lier à des activités criminelles) il y a des limites !

Au risque de déplaire à certaines personnes, j'admets que je ne demande jamais pour un service en français; j'aborde la personne dans ma langue et si elle ne comprends rien je change à l'anglais. Je me considère chanceuse d'être en mesure de m'exprimer dans les deux langues, et j'avoue que je choisis la façon facile, mais ça ne signifie pas que ce qui s'est passé avec M. Léger soit acceptable.

M. Léger a également affirmé à Radio-Canada que son cas n'était pas isolé. Je tiens à préciser que ce n'est pas le fait que Air Canada n'ait pas été en mesure de lui offrir un service en français qui me frustrer le plus, mais plutôt qu'on lui ait refusé l'accès à son vol et qu'on ait demandé à la GRC de se rendre sur place. Et même si on lui a permis de prendre un autre vol par la suite, ça ne donne pas vraiment le goût de demander un service en français...

Toi, moi et la planète

Geneviève PAULIN-PITRE
Membre de la Symbiose

J'aimerais, par cet article, vous conscientiser au fait qu'il se produit vraiment un réchauffement climatique et au fait que OUI, nous pouvons tous effectuer de petits changements à nos comportements pour aider notre planète à mieux respirer.

Vous trouvez ça normal que l'on peut se promener en t-shirt en plein mois de janvier? Si vous n'êtes pas convaincus par cet exemple évident du réchauffement climatique, il existe plusieurs documentaires qui exposent la situation, tels que *Planet Earth* et *Inconvenient Truth* qui offrent une version française de la trame sonore sur DVD.

Il y a un livre anglais, *The green book*, d'Elizabeth Rogers,

qui expose 500 choses que l'on peut faire pour réduire notre production de pollution. On peut effectivement consommer consciencieusement, essayer de réduire notre consommation et si elle est absolument essentielle, acheter des produits ayant moins d'emballage, des produits recyclés ou recyclables, choisir des produits d'ici qui n'ont pas pollué l'environnement en voyageant des distances faramineuses, ou en-

core faire un jardin sans pesticide. Emmener vos contenants si vous planifiez acheter des produits pour emporter au restaurant ou au marché. Utiliser des sacs réutilisables pour faire vos achats et des tasses et bouteilles portatives pour votre consommation quotidienne de café et d'eau. Achetez du papier recyclé et après l'utilisation, remettez-le au recyclage. Diminuez l'utilisation des essuis-tout, du papier, uniformisez l'utilisation des papeteries recyclées, maximisez l'utilisation des deux bords de la feuille et le recyclez-la ensuite. Éteignez les lumières. Plantez des arbres. Achetez des lumières fluo compactes. Débranchez vos appareils ou utilisez une barre d'alimentation (power strip) pour éviter la dépense d'énergie produite par les appareils électriques qui sont en attente d'être utilisés.

Vous pouvez aussi vous procurer des produits nettoyants qui ne contiennent pas de produits chimiques et qui sont écologiques tels les produits Shaklee (<http://www.shaklee.ca/dianeblanc>)

Un site internet intéressant qui recoupe de façon visuelle et vulgarisée plusieurs liens vers des sites environnementaux, des trucs et astuces pour recy-

cler et sauver de l'énergie tout en économisant est www.oprah.com et tapez «environment» dans l'onglet search. Le site est en anglais, mais les conséquences de notre surpollution n'a pas de frontière linguistique, géographique ni politique.

Veut-on vraiment léguer cette terre amochée à nos enfants? Je consens qu'il soit difficile d'accepter le fait que notre surconsommation cause de la pollution qui détruit la Terre, notre habitat. Parce que, si l'on accepte le fait qu'il y a effectivement un réchauffement climatique, il faut nécessairement agir pour le minimiser. Comment pouvons-nous nous dire en surconsommant : «je détruis la Terre, je me tue en la tuant un peu plus chaque jour et j'aime ça».

Il me semble que dans notre société capitaliste, le bonheur se trouve trop souvent dans l'argent que l'on est conditionné à dépenser égoïstement pour combler nos besoins affectifs sans penser aux conséquences. Nos politiciens nous en donnent un bon exemple en sabotant Kyoto. Pourquoi ne pourrions-nous pas agir aujourd'hui en pensant à demain, en limitant notre consommation, en faisant de chaque jour le jour de la Terre, le jour de la vie. Il y a des choses qui valent plus que l'argent, et parmi celles-ci se trouve notre planète.



PASSEZ LE CONGÉ DE MARS AU CHAUD !

Avis aux étudiants et étudiantes universitaires, vous pourriez gagner des vacances de ski de 3 jours au Nouveau-Brunswick pour deux personnes seulement en vous inscrivant au preparezunplan.ca et en participant au Quiz-réalité. Congé de mars en sécurité.

A VOUS DE TRACER VOTRE LIGNE DE CONDUITE

Labatt alcool • liquor

preparezunplan.ca

Aucun achat requis. Il faut être âgé de 19 ans ou plus et être inscrit à temps plein à une université participante du Nouveau-Brunswick. Pour les règlements complets du concours, visitez le preparezunplan.ca

COMMENTAIRES :
lefront@umoncton.ca



Les diamants de sang : Témoins-clé au procès de l'ancien président libérien Charles Taylor

Marie-Claude LYONNAIS

Après six mois d'interruption, le procès de l'ancien président libérien Charles Taylor a repris devant la Cour internationale de La Haye, au Pays-Bas, dans le cadre du Tribunal spécial pour la Sierra Leone (TSSL). Premier chef d'État africain à être jugé devant un tribunal international, Charles Taylor est accusé de crimes contre l'humanité pour avoir, entre autres, soutenu les rebelles lors de la guerre en Sierra Leone, de 1991 à 2001, avoir eu recours à des enfants soldats, avoir commis plusieurs crimes de violences sexuelles et avoir soutenu le Front révolutionnaire uni (RUF) pour mettre la main sur les ressources diamantifères du pays.

Le procès, qui a repris lundi, a rapidement pris sa tangente par le témoignage d'Ian Smillie, expert canadien de l'industrie du diamant : celle des « diamants de la guerre ». Le procureur en chef du TSSL, Stephen Rapp, a également estimé que Taylor, alors chef d'État, aurait exporté la guerre qui sévissait au Liberia au pays voisin, la Sierra Leone, afin de s'accaparer des richesses diamantifères. Selon Smillie, il y avait des milliers de chercheurs de diamants clandestins qui pullulaient dans la Sierra Leone à cette époque et leurs découvertes ont servi à alimenter la guerre civile; en effet, les diamants étaient une richesse convoitée par les rebelles car ils constituaient une monnaie d'échange contre des armes. Les rebelles pillaient également eux-mêmes les

mines en massacrant les civils et y installaient les travaux forcés afin d'obtenir les précieux bijoux. La guerre, qui s'est retrouvée étirée sur une dizaine d'années, a causé diverses atrocités : plusieurs enfants et adultes se sont vus mutilés ou tués et des milliers de femmes ont servi d'esclaves sexuelles.

Smillie avait déjà rencontré l'ancien président libérien, en 2000, lors d'une enquête réclamée par les Nations Unies concernant les liens possibles entre les trafics de diamants et d'armes. Il avait alors demandé à Taylor comment il pouvait exporter autant de diamants du Liberia à la Belgique. Celui-ci avait répondu : « Il est hautement probable que le RUF fasse des affaires avec les diamants et que certains soient passés par le Liberia, mais

pas officiellement. Les frontières sont poreuses » L'enquête s'était soldée, entre autres, par une résolution interdisant l'exportation de diamants depuis le Liberia. Également, en 2003, on mit en place le processus Kimberley permettant de connaître la provenance de tous les diamants, afin d'éviter qu'ils ne soient reliés au trafic d'armes ou blanchis par la mafia russe.

La guerre en Sierra Leone a débuté en mars 1991 et Charles Taylor est considéré comme le principal responsable; son trafic d'armes et de diamants ainsi que son appui politique, économique et monétaire envers le RUF, groupe rebelle cherchant à s'accaparer du pouvoir et à la base du conflit, a grandement favorisé la guerre civile qui a secoué



le pays.

Il vivait au Nigéria depuis plusieurs années lorsque fut mis en place le TSSL. Il fut arrêté et inculpé alors qu'il tentait de s'échapper vers le Cameroun, en mars 2006.

Son procès, ouvert en juin 2007, avait été suspendu pour permettre à son équipe de mettre au point sa défense.

Naples croule sous les immondices!

Marie-Claude LYONNAIS

Le tri sec/humide obligé des déchets de Moncton peut apporter son lot de frustrations, mais il évite de se retrouver dans une situation similaire à celle que vit Naples présentement : en effet, la ville italienne croule littéralement sous les débris. Cent mille tonnes de déchets pourrissent présentement à travers la ville, de même que dans sa région. La « crise ordurière » est telle que le chef du gouvernement, Romano Prodi, a réquisitionné l'armée pour balayer les rues encombrées et construire trois incinérateurs.

Loin d'être une première, Naples s'est fréquemment retrouvée aux prises avec la même catastrophe lors des 14 dernières années. Depuis 1994, pas moins de huit commissaires spéciaux ont été engagés pour régler le problème mais personne n'a pu venir à bout de la bureaucratie, de la révolte des populations locales, des détournements de fonds et de la Camorra, la mafia locale. C'est que cette dernière a engrangé, depuis plusieurs années, un vaste trafic fort lucratif de déchets industriels et n'a jamais cessé de soutenir les manifestations populaires contre l'ouverture de décharges légales.

Aucune solution durable n'a été apportée pour régler le problème des déchets et la ville n'a jamais mis en place un système efficace de récolte, de tri et de recyclage des ordures. La principale association italienne de protection de l'environnement, Legambiente, accuse également les entreprises de traitements des déchets d'avoir construit des sites mal adap-

tés et ne respectant pas les normes. Par ailleurs, le commerce ordurier étant très juteux, les entrepreneurs, les politiciens et les mafieux n'ont aucun avantage à ce qu'une solution durable soit trouvée; l'« écomafia » s'élèverait à 10 milliards d'euros annuellement.

En 1997, on avait lancé un vaste plan pour transformer la masse de déchets en énergie; sept centres de compactage et deux centres servant à la thermovalorisation devaient être créés. Aujourd'hui, aucun de ces

centres n'est achevé; plutôt, 1500 tonnes de déchets italiens alimentent quotidiennement les centres de thermovalorisation allemands, mais c'est loin de suffire pour endiguer le problème.

La ville continue donc d'empiler tous ses débris dans des décharges, qui deviennent rapidement et régulièrement saturées. Le problème, avec ces décharges, c'est qu'elles sont polluantes et dangereuses; les habitants vivant au pourtour de ces zones souffrent plus que la moyenne

nationale de cancers du pancréas, du poumon ou des voies biliaires et la revue médicale *The Lancet Oncology* a observé une augmentation de 24% des tumeurs au foie.

C'est ce danger qui a causé les récentes manifestations violentes, à Naples, où plusieurs citoyens se sont opposés à la réouverture de la décharge de Pianura, fermée depuis 1996. Plusieurs autobus ont été incendiés et les manifestants ont barré l'accès au site, en plus de s'en prendre aux forces de l'ordre. La réou-

verture de l'ancien site d'enfouissement a été l'une des solutions apportées par les autorités italiennes pour venir à bout des montagnes de débris, le problème devenant de plus en plus urgent. Certains Napolitains, excédés, ont même commencé à brûler en plein air les bennes débordantes d'ordures. Ces feux alimentent les interventions des pompiers car ils peuvent causer des émanations toxiques de dioxine, danger que les anti-incinérateurs cherchent justement à éviter!



pourquoi chercher un emploi quand on peut créer son propre emploi?

Participez au concours de plan d'affaires du Prix d'entrepreneuriat étudiant de la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick et vous pourriez remporter le grand prix de 30 000 \$ ou l'un de deux prix de 20 000 \$ attribués pour les possibilités d'affaires les plus innovatrices.

AGISSEZ DÈS MAINTENANT!
visitez: [<www.finb.ca>](http://www.finb.ca)

date limite: le 25 février-2008

NB
30,000 \$
INNOVATION



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON
LOISIRS SOCIOCULTURELS

PASSEZ L'HIVER
AUX **SHOWS**

SPECTACLES
HIVER 2008

Billetterie: 858-4554, www.umoncton.ca/saee/loisirs



Amélie Veille

Dimanche 3 février, 20 heures
Salle Jeanne-de-Valois
Université de Moncton
8\$ étudiant / 15\$ autre

Elle est un des talents les plus prometteurs de la jeune génération des auteures-compositeuses-interprètes québécoises. Avec la sortie de son deuxième album en mars 2006, Amélie Veille poursuit sa conquête de la francophonie avec la tournée 'Un moment ma folie'. Un spectacle dynamique, authentique, aux accents folk, rock et tzigane.

Huit femmes

Lundi 4 février, 20 heures
Théâtre Capitol
15\$ étudiant / 30\$ autre

Distribution : Béatrice Picard, Louise Latraverse, Nathalie Gascon, Sophie Faucher, Catherine Florent, Brigitte Paquette, Geneviève Bélisle et Marilyn Perreault.

Huit femmes sont isolées dans une grande demeure, bloquées par la neige. La confrontation de leur personnalité fera tomber les masques jusqu'au dénouement final. Car on a toujours quelque chose à cacher, n'est-ce pas?



Commanditaires



Caisses populaires acadiennes



93.5
RÉDIO J
Le son d'aujourd'hui

LeFront



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON
LOISIRS SOCIOCULTURELS

Amphithéâtre du pavillon
Jacqueline-Bouchard



Jean Coutu
123 Rue Champlain
858-1900

**18 - 19
janvier
à 20 heures**

LES 3 PETITS COCHONS



Genre: Comédie
Réalisateur: Patrick Huard
Acteurs: Claude Legault
Guillaume Lemaux-Thivierge
Canada, 2007 (+13)
2h04Mns

À l'hôpital, trois frères se rencontrent au chevet de leur mère dans le coma. Pour passer le temps, ils discutent des mérites et plaisirs de la fidélité et de l'infidélité conjugale. Les conversations des deux plus jeunes avancent au gré des jours dans des détails et des fantasmes de plus en plus juteux, ce qui les poussera à agir, à l'encontre de la morale et des valeurs plus solides de l'aîné.

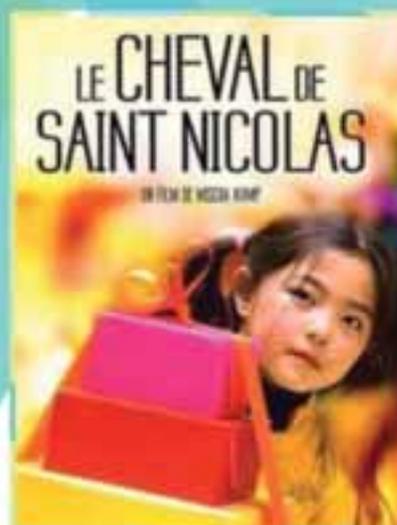
CINÉ-JEUNESSE



Croissant soleil est fier de supporter le Ciné-jeunesse

LE CHEVAL DE SAINT NICOLAS

Dimanche, 20 janvier, à 13h00



Genre: Comédie dramatique, Famille
Réalisateur: Micha Kamp
Acteurs: Elbie Tam, Aaron Wan
Belgique, 2000 (G)
1h30Mns

L'histoire de Winky Wong, une petite Chinoise tout juste arrivée en Europe, dont l'imagination sans bornes l'aidera à s'intégrer. Tout est singulier pour cette petite fille de six ans qui doit apprendre une nouvelle langue, se faire de nouveaux amis et s'adapter à sa nouvelle école. Les premiers temps sont difficiles jusqu'à ce qu'elle apprenne que, dans ce pays, un vieil homme à la barbe blanche appelé Saint Nicolas offre des cadeaux aux enfants. En secret, elle décide alors de tout mettre en oeuvre pour que Saint Nicolas lui apporte ce qu'elle souhaite le plus au monde: un cheval.

Danse

Hip Hop Niveau I

Mercredi 20h35 - 21h35
Local 148 CEPS
Débute le 16 janvier

Jazz Niveau I

Lundi 20h40 - 21h40
Local 148 CEPS
Débute le 14 janvier

Salsa Niveau I

Mercredi 18h00 - 19h00
Salle multifonctionnelle, Centre étudiant
Débute le 23 janvier

Danse compétitive Niveau I (Groupe fermé)

Dimanche 15h00 - 19h30
Local 148 CEPS
Débute le 13 janvier

Arabe Débutant

Mercredi 18h30 - 19h30
Local 205 MJC (Admin)
Débute le 16 janvier

Espagnol Débutant

Mardi 18h30 - 19h30
Local 205 MJC (Admin)
Débute le 15 janvier

Hip Hop Niveau II

Lundi 19h35 - 20h35
Local 148 CEPS
Débute le 14 janvier

Jazz Niveau II

Jedi 20h35 - 21h35
Local 148 CEPS
Débute le 17 janvier

Salsa Niveau II

Mercredi 19h15 - 20h15
Salle multifonctionnelle, Centre étudiant
Débute le 23 janvier

Danse compétitive Niveau II (Groupe fermé)

Vendredi 18h00 - 19h30
Local 148 CEPS
Débute le 11 janvier

Musique

Djembe

Mardi 18h00 - 19h00
Local Neil Michaud 0018 MAR
Débute le 22 janvier

Hip Hop Niveau III

Vendredi 15h45 - 16h45
Local 148 CEPS
Débute le 18 janvier

Danse du monde

Mardi 20h35 - 21h35
Local 148 CEPS
Débute le 15 janvier

Baladi (danse du ventre)

Dimanche 15h00 - 16h00
Local 148 CEPS
Débute le 20 janvier

Virtuosité (Groupe fermé)

Dimanche 19h45 - 20h45
Local 148 CEPS
Débute le 13 janvier

40 \$ / atelier de 10 sessions pour étudiant

Renseignements : 858-4554

Incrivez-vous en ligne : www.umoncton.ca/sae/loisirs

Commanditaires



Caisses populaires acadiennes



Le Front

La coupe FEÉCUM

Spectacle-Trivia
avec les Impromptus
le mercredi 16 janvier
Salle Multi, 20h

« Amazing Race »
le vendredi 18 janvier
départ du Tonneau à 16h30



Tournoi de soccer
le samedi 19 janvier
au CEPS

Informez-vous auprès de votre conseil étudiant
pour savoir comment participer!
ou au www.umoncton.ca/feecum

APPELS DE CANDIDATURES

Présidence d'élections

La FEÉCUM recevra jusqu'au 25 janvier 2008 à 16h30 des candidatures à la présidence d'élection en prévision des élections générales qui auront lieu les 25 et 26 février 2008.

Les candidat.e.s doivent être membre en bonne et due forme de la FEÉCUM et doivent démontrer, en entrevue, une impartialité exemplaire en ce qui concerne les élections générales en cours.

La sélection de la présidence d'élection aura lieu lors d'une réunion régulière du conseil d'administration de la FEÉCUM, aussitôt que possible.

Les responsabilités de la présidence d'élection sont les suivantes :

- recevoir les lettres de candidature et voir à ce que leur contenu soit conforme à la loi électorale de la FEÉCUM;
- organiser les élections générales, ce qui implique:
 - rencontrer les candidat.e.s et leur gérant.e de campagne afin de leur expliquer le déroulement de la campagne et les règlements électoraux qui s'appliquent;
 - établir et gérer un site Internet officiel des élections (à travers Facebook ou le service de son choix);
 - faire toute publicité nécessaire pour favoriser la plus grande participation électorale;
- organiser un débat entre les candidats et candidates à tous les postes;
- organiser une tournée des facultés et écoles permettant aux étudiants et étudiantes d'entendre et de rencontrer les candidat.e.s;
- voir à la préparation des listes électorales;
- organiser la journée de scrutin;
- recevoir et traiter toute plainte portant sur les élections en cours;
- voir au respect de la loi électorale de la FEÉCUM;
- procéder au dépouillement du scrutin;
- faire l'annonce des résultats;
- produire un rapport d'élection et le remettre au conseil d'administration de la FEÉCUM;
- agir comme personne ressource aux président.e.s d'élections des facultés.

Le mandat de la présidence d'élection débutera suite à la nomination par le Conseil d'administration et se terminera avec l'achèvement de toutes les fonctions requises de cette dernière, soit au plus tard le 31 mars 2008. Le conseil d'administration de la FEÉCUM offre une rémunération de 250\$ pour le mandat de la présidence d'élections. Les candidatures doivent être déposées au comptoir de la réception de la FEÉCUM à l'attention de Eric Larocque, directeur général.

Note: Des copies de la loi électorale de la FEÉCUM sont disponibles au comptoir de la réception ainsi que sur notre site Internet : www.umoncton.ca/feecum/politiques





La Revue acadienne : des comédiens avec de l'audace et du « guts »

Marc-Samuel LAROCQUE

l'actualité de 2007 qui s'est déroulé en Acadie.

C'est la fin de semaine dernière que la Revue acadienne était de passage sur les planches de la Salle Jeanne-de-Valois de l'Université de Moncton pour deux soirs de spectacles consécutifs. Jouant devant une salle comble, les comédiens s'en sont donné à cœur joie et ont donné une excellente prestation à ceux qui y assistaient. Fait amusant et

Cependant, ils ne se sont pas arrêtés à la frontière de l'Acadie, ils ont aussi « frappé » sur quelques événements majeurs qui se sont déroulés ailleurs au Canada. C'est donc pour cela que l'on a eu droit au duo folklorique Bouchard-Taylor qui nous a chanté une chanson sur les accommodements raisonnables avec des paroles aussi dérisoires que : « le chef du PQ était une

Quelques moments marquants du spectacle :

Savez-vous c'est quoi la différence entre un cheval et un mineur?
Il n'y en a pas, les deux ne peuvent pas entrer à l'Osmose!

Une parodie du documentaire « On a tué l'enfant Jésus » de la cinéaste acadienne Renée Blanchar, Samuel Chiasson tire au fusil dans la crèche...

Un Robert Gauvin, en plein conflit d'intérêts, qui nous demande :
« Savez-vous c'est quoi la différence entre Luc et Luc et Citrouille? Citrouille est drôle lui!

même légèrement troublant : la majorité des personnes qui y assistaient n'étaient pas des étudiants.

Après un début de spectacle dans le noir, pour protester contre les hausses des prix de NB Power, et un André Roy « tout nu » (oui oui tout nu... dans le noir), les comédiens ont enchaîné leurs sketches sur un air endiablé. En passant par « le parrain », pour décider qui aura le fameux casino, jusqu'au chevreuil qui s'est introduit dans le parlement, et qui maintenant se présente comme chef du parti vert, ils ont couvert, avec une précision méticuleuse et un humour hors du commun,

pédale » ou « n'oubliez pas que le bonhomme Carnaval est blanc ».

Ils ont même surpris tout le monde en ayant un invité spécial, M. Abbé Lanteigne, animateur du téléjournal Ce soir à la télévision de Radio-Canada, venu annoncer la mort de Jean Deer, le chevreuil qui s'est introduit dans le parlement à Fredericton.

Tout en terminant leur spectacle avec une série de « Savez-vous la différence entre... » et leur chanson « Taxer le vent », les comédiens nous ont montré avec brio qu'en Acadie, « on fait sa demaime un Bye Bye! »

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE

Bienvenue à tous

Dimanche 10h00

Université de Moncton

Pavillon Jacqueline-Bouchard, local 170

Mercredi 19h00

Étude biblique, Prière, Louange

36 rue Fern, Moncton E1E 2S7

Pasteur Maurice LeBlanc Bch M

Tel : 386-7984, Cel : 531-7277

Diacre : Ricky LaPlante 758-1815

Mission francophone : Il faut que vous Naissiez de Nouveau, Jean 3:7

ATELIER D'OPÉRA DU DÉPARTEMENT DE MUSIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

COSI FAN TUTTE

Wolfgang Amadeus Mozart

PRODUCTION INTÉGRALE CHANTÉE
AVEC CHŒUR ET ORCHESTRE
AVEC SURTITRES EN FRANÇAIS

VENDREDI 25 ET SAMEDI 26 JANVIER 2008, 20 H
DIMANCHE 27 JANVIER 2008, 14 H.

Au Théâtre Capitol
811, Main, Moncton

Billets
506-856-4379 / 1-800-567-1922
www.capitol.nb.ca

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN



Télé Télé Un premier album pour Radio Radio

Pascal RAICHE-NOGUE

Radio Radio lançait, le 13 décembre dernier, un EP de six chansons intitulé, sans imagination, *Télé Télé* (comme notre rédacteur culturel Rémi Godin s'est fait un plaisir de le souligner la semaine dernière).

Avec le retour sur scène en tant que maître de cérémonie de Jean-Marc Dugas, alias Johnny Diggitt, l'excentrique animateur de la défunte émission *Johnny Talk Talk*, diffusée sur les ondes de la Télévision Rogers quelques années passées, le lancement organisé au Théâtre Empress promettait de reléguer la banalité en arrière plan.

La première partie de la soirée, avec une entrevue de Radio Radio, la projection du vidéoclip de la chanson *Sous les streetlights* ainsi que la présentation live de *Contrebande*, *Oh non oui*, *Ch'min d'terre* et *Tymer*, a donné l'envie à la trentaine de spectateurs présents, la plupart des journalistes et des proches

du groupe, de mettre des lunettes funky et de jouer à la superstar de rap le temps d'un 5 à 7.

La performance et la présence sur scène énergétiques du groupe donnent un certain sens aux propos de Gabriel Malenfant, alias DJ Tekstyle, qui, tout comme son collègue Alexandre Bilodeau, alias Lekx, est là pour le party, pour s'amuser. « Notre musique est pour du différent monde, la jeunesse, la bar crowd. On est là pour s'enjoyer, c'est de la crossover music », explique-t-il.

Dans le fond, Radio Radio, c'est un peu comme Trans Akadi, mais avec des « fresh beats ». Après une écoute, il devient évident que la seule chose « fresh » dans l'univers de Radio Radio, c'est l'abondance de références vestimentaires, volontaires ou non, à *The Fresh Prince of Bel Air*.

Par contre, l'entrée en force de musique électro-hip-hop-dub-whatever acadienne sur les pistes de danse des boîtes de nuit les plus à

la mode de Montréal n'est peut-être pas si loin qu'on le pense, puisque Radio Radio se prépare à signer une entente avec Bonsound, qui fait la gestion de canons tels Malajube, Les Breastfeeders et DJ Champion. Le magazine *Nightlife* vient de placer *Ch'min d'terre* sur la troisième édition de la compilation *Montreal Noise & Friends* et *bandeapart.fm* présente sur sa page web une critique favorable à Télé Télé. À défaut de vouloir contredire Rémi Godin, qui faisait la semaine dernière la prédiction que cette année allait être le début de la fin pour nos « p'tits fous avec des grous mikes », il semble que 2008 pourrait bien être l'année de Radio Radio.

De retour à nos moutons tout droit sortis des années 1990. Après la présentation des éléments incontournables de tout lancement, Radio Radio s'est aventuré sur un territoire glissant, en faisant preuve d'une audace assez intrigante. C'est ainsi que je me suis retrouvé assis à côté de Roland Gauvin et Paul Bossé sur

le divan à répondre aux questions de Johnny Diggitt, qui cherchait sans cesse de faire sortir nos opinions les plus acides sur la musique du quatuor acadien.

La veille, lorsqu'un membre de Radio Radio m'avait contacté afin de m'inviter au lancement ainsi qu'à participer à une entrevue en compagnie de personnes exprimant des opinions « honnêtes » du groupe, j'ai trouvé l'idée bien bizarre, je l'avoue, puisque j'ai par le passé ouvertement exprimé mon dédain à l'égard de leur musique.

Peu importe, j'ai beau ne pas aimer la musique du groupe, j'avoue que Radio Radio fait preuve d'une ambition qui elle est réellement « fresh », en visant de nouveaux



marchés, ce qui va certainement attirer l'attention sur Moncton, un peu comme Eric's Trip et The Monoxides l'ont fait par le passé. Radio Radio, le monde a bien changé, mais je vais attendre la sortie de votre deuxième enregistrement, *Cliché Hot*, avant de vous aimer à tous les jours.

Au calendrier pour les prochaines semaines...

Rémi GODIN

Tout d'abord, pour ceux et celles qui se sont levés tôt ce matin, le compositeur acadien Pierre Michaud présente aujourd'hui une conférence intitulée « L'opéra au XXI^e siècle » dans la salle Neil-

Michaud du Département de musique de l'Université de Moncton dès 11h15. Pierre Michaud travaille présentement sur sa plus grande œuvre, soit un opéra librement inspiré de la *Métamorphose* de Franz Kafka et qui sera présenté lors du prochain Congrès mondial acadien à Caraquet à l'été 2009. Cette conférence est ouverte au public.

Par ailleurs, le Service des loisirs socioculturels de l'Université de Moncton a dévoilé l'horaire de ses activités pour l'hiver 2008. En chanson, l'auteure-compositrice-interprète Amélie Veille sera de passage à la salle Jeanne-de-Valois de l'Université de Moncton le 3 février

prochain dans le cadre de sa tournée *Un moment ma folie*. La jeune chanteuse québécoise est reconnue pour ses spectacles dynamiques aux accents folk, rock et tzigane. Au lendemain de ce spectacle, soit le 4 février, la pièce de théâtre *Huit femmes* mettra en vedette plusieurs comédiennes québécoises au Théâtre Capitol de Moncton. Le chanteur acadien

Danny Boudreau viendra clôturer cette semaine d'activités avec un spectacle prévu pour le vendredi 8 février à la salle Jeanne-de-Valois.

Dans le cadre des spectacles *Gros Pow Wow ben ben'l fun du Calisse*, le groupe régionale anglophone *Tracy Strar* sera de passage pour la x-ième fois au bar étudiant l'Osmose de l'Université de Moncton le vendredi 1^{er} février. Le groupe met en vedette le guitariste très connu des bars de la rue Main de Moncton, Steve Leblanc, qui est aussi le chanteur du groupe. Au préalable, l'artiste de Moncton avait fait parti de la formation *An Acoustic Sin* lors des années 1990, en plus d'avoir accompagné le chanteur acadien Fayou pour la tournée de son deuxième album à l'automne 2006. Le groupe alternatif, inspiré de groupes populaires comme *Nickleback* et *Creed*, plaira sans doute à tous les mordus du rock moderne. Avis aux intéressés : il ne reste que quelques centaines de billets, alors prière d'en faire l'achat le plus tôt possible.



CAPITOL
(506) 856-4379
1 800 567-1922
811 Main, Moncton
www.capitol.nb.ca

Achetez vos billets au Théâtre Capitol, Frank's Music, l'Université de Moncton ou en ligne au www.capitol.nb.ca



Cosi Fan Tutte
25 et 26 janvier 20 h
27 janvier 14 h



Elvis, Aloha from Hawaii
29 janvier 19 h 30



Women Fully Clothed
30 janvier 20 h
Soirée de sketches humoristiques



Valdy
31 janvier 20 h



Khalid El Idrissi
1^{er} février 20 h
Présenté à La Caserne de Dieppe



Festival de l'humour Hubcap
hubcapcomedyfestival.ca



Viva New Brunswick



Huit Femmes
4 février 20 h
Pièce de théâtre



Légende du Soul
16 février 20 h
Un hommage à Stevie Wonder

Thursday Night for Laughs
7 février 20 h

La Revue acadienne
8 février 20 h
Passe au cash

Bowser and Blue
9 février 20 h



SERVICE DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

www.umoncton.ca/sar

INSCRIPTION À PARTIR DU 7 janvier 2008

Ce service s'adresse principalement aux étudiants et aux étudiantes à temps complet à l'Université de Moncton. Le personnel de l'Université, les membres ainsi que le public sont également invités à participer aux cours populaires. Nous offrons des activités telles que les cours populaires et les ligues sportives. C'est à vous de choisir! N'oubliez pas qu'une vie active permet de maintenir l'équilibre chez vous. N'hésitez pas à venir nous dire bonjour. Bonne année universitaire!

Kick Boxing I

Durée : 21 janvier au 9 avril 2008
Jours : lundi et mercredi
Heure : 19 h 05 – 20 h 05
Local : Stade (max. 30 personnes)

Coût (taxe incluse)

34 \$ (étudiant.e U de M) *
69 \$ (membre du CEPS)
92 \$ (autres)
Prof. : Éric Boudreau

Kick Boxing II

Durée : 21 janvier au 9 avril 2008
Jours : lundi et mercredi
Heure : 20 h 15 – 21 h 30
Local : Stade (max. 30 personnes)

Coût (taxe incluse)

34 \$ (étudiant.e U de M) *
69 \$ (membre du CEPS)
92 \$ (autres)
Prof. : Éric Boudreau

Chi Kung et Tai Chi Chuan (cours combinés)

Horaire
Durée : 23 janvier au 9 avril 2008
Jour : mercredi
Heure : 16 h 35 – 18 h 30
Local : 148 CEPS (max. 30 personnes)

Coût (taxe incluse)

34 \$ (étudiant.e U de M) *
69 \$ (membre du CEPS)
92 \$ (autres)
Prof. : Sylvia Kasparian

Cours de natation

Horaire
Durée : 14 janvier au 31 mars 2008
Horaires :
lundi et mercredi : 9 h – 9 h 55 ou 19 h – 19 h 55
ou mardi et jeudi : 19 h – 19 h 55

Coût (taxe incluse)

63,25 \$ (étudiant.e U de M) *
126,50 \$ (autres)

Cours d'aquaforme (aérobic dans l'eau)

Horaire
Durée : 14 janvier au 3 avril 2008
Horaires :
lundi et mercredi : 16 h 30 – 17 h 25
ou 20 h – 20 h 55 ou mardi et jeudi : 20 h – 20 h 55

Coût (taxe incluse)

51,75 \$ (étudiant.e U de M) *
51,75 \$ (membres)
même coût qu'étudiant.e U de M
69 \$ (autres)

YOGA ATHLÉTIQUE

Horaire **Coût (taxe incluse)**
Durée : 15 janvier au 17 avril 2008
Jours : mardi et jeudi : 17 h 30 à 18 h 30
Local : 148 (max. 30 personnes)

34 \$ (étudiant.e U de M) *
69 \$ (membre du CEPS)
92 \$ (autres)
Prof. : Céline Landry

AÉROBOXE

Horaire
Durée : 14 janvier au 16 avril 2008
Jours : lundi et mercredi
Heure : 18 h 35 – 19 h 30
Local : 148 (max. 30 personnes)

Coût (taxe incluse)

34 \$ (étudiant.e U de M)
69 \$ (membre du CEPS)
92 \$ (autres)
Prof. : Brenda Comeau

PILATES

Horaire
Durée : 16 janvier au 12 avril 2008
Jours : mercredi : 19 h 35 – 20 h 30
samedi : 9 h – 9 h 55
Local : Salle 148 (max. 30 personnes)

Coût (taxe incluse)

34 \$ (étudiant.e U de M) *
69 \$ (membre du CEPS)
92 \$ (autres)
Prof. : Odette Caissie

TONUS MUSCULAIRE (NOUVEAU COURS)

Horaire
Durée : 15 janvier au 17 avril 2008
Jours : mardi et jeudi
Heure : 18 h 35 – 19 h 30
Local : 148 (max. 30 personnes)

Coût

34 \$ (étudiant.e U de M) *
69 \$ (membre du CEPS)
92 \$ (autres)
Prof. : Sylvia Melanson

DANSE AÉROBIE

(14 janvier au 17 avril 2008)

HORAIRE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
12 h 05 – 12 h 55		Aérobic Monique	Aérobic Gisèle	Aérobic Monique	
19 h 35 – 20 h 30		Aérobic Josette		Aérobic Josette	

La programmation pour les sessions d'aérobic sera variée à chaque semaine. **Exemples :** step plus, cardio plus, circuit sportif, etc.

Coût pour Aérobic :	Étudiant.e	Membre	Non-membre	
14 janv. au 17 avril (12 sem.)	46 \$	69 \$	92 \$	
Après le 4 fév. (8 sem.)	34 \$		46 \$	69 \$
Après le 10 mars (4 sem.)	23 \$		34 \$	46 \$

(La taxe est incluse dans les coûts.)

SPINNING

Horaire **Coût (taxe incluse)**
Durée : 21 janvier au 12 avril 2008
Jours et heures :
1- lundi et mercredi : 17 h 30 – 18 h 15...Prof. Julie 46 \$ (étudiant.e U de M) *
2- mardi et jeudi : 17 h 30 – 18 h 15...Prof. Josette 57 \$ (membre du CEPS)
3- lundi et mercredi : 18 h 30 – 19 h 15...Prof. Julie 69 \$ (autres)
4- mardi et jeudi : 19 h 30 – 20 h 15...Prof. Sean
5- lundi et mercredi : 20 h – 20 h 45...Prof. Shelly
6- jeudi et samedi : 18 h 30 – 19 h 15 (jeudi) et 9 h – 9 h 45 (samedi)...Prof. Josette
7- mercredi et vendredi: 12 h – 12 h 45...Prof. Carrie **** (CE COURS SERA EN ANGLAIS.)****
Local : Salle de spinning - terrain de raquetball (max. 15 pers. par groupe)

Pour plus de renseignements, communiquez avec Sylvie Babin au 858-4944 ou consultez notre site web au: www.umoncton.ca/sar.

Les Aigles s'éloignent des Tommies

Bobby THERRIEN

Les Aigles Bleus de l'Université de Moncton ont vaincus les Tommies de St-Thomas par la marque de 3-2, samedi, dans un match présenté au Colisée de Moncton.

C'est Francis Trudel qui a permis à son équipe de se sauver avec la victoire lorsqu'il sortait du banc de punition. Le défenseur du Bleu et Or a alors joué tout un tour à la défensive des Tommies qui évoluaient en territoire adverse pour s'emparer de la rondelle, remonter la surface de jeu et servir tout un lancer au gardien Matt Davis.

Ce n'est cependant pas les Aigles qui se sont inscrits au score

les premiers. Matthew Seymour a profité, vers la fin de la première période, d'un relâchement en territoire défensif de la part du Bleu et Or pour refiler la rondelle à Maxim Chamberland qui a ouvert la marque pour St-Thomas. Ce but, compté en infériorité numérique a permis aux Tommies de retraire au vestiaire avec l'avance d'un but.

Le Bleu et Or est cependant revenu en force en début de deuxième tiers ce qui a donné beaucoup de chance de marquer à l'équipe et qui mené au premier but des Aigles par l'entremise de Nicolas Laplante qui a accepté un passe savante de Glenn Robichaud ce qui portait la marque à 1-1.

L'équipe de Bob Mongrain a, par la suite, prêché par l'indiscipline

en prenant deux punitions de quatre minutes chacune ce qui a donné un avantage de deux hommes aux Tommies pendant plusieurs minutes.

Ces derniers ont donc profité de la chance qui s'offrait à eux pour reprendre les devants 2-1, grâce au capitaine Paul Giallonardo qui a servi un bon tir de la pointe au gardien Éric Lafrance qui n'a pu que constater les dégâts.

La foule à ensuite assisté à un moment quelque peu douteux de la part des arbitres qui après le but des Tommies, ont décidé d'enlever la première partie du deuxième quatre minutes accordé à Louis Mandeville au lieu d'annuler la pénalité prise au préalable par Francis Trudel, ce qui laissait les Tommies avec l'avantage de deux hommes pour plus d'une

minute encore.

Les Aigles ont cependant été en mesure d'écouler ce cinq contre trois pour ne retraire au vestiaire qu'avec un écart d'un but à combler.

C'est après seulement un peu plus de trois minutes de jouées en troisième que Moncton, par l'entremise de Sebastian Strozynski, avec son premier but depuis son retour au jeu, a réussi à créer l'égalité.

Les deux équipes se sont par la suite échangé quelques chances de marquer pour enfin mener au but de Trudel en milieu de troisième période.

Les Aigles avaient d'ailleurs choisi de disputer ce match au Colisée pour se préparer à la glace sur laquelle ils devront évoluer lors du

championnat universitaire en mars prochain.

Avec cette victoire, les Aigles s'éloignent à cinq points des Tommies au troisième rang de la SUA tout en s'approchant qu'à un seul point des Huskies de St-Mary's au deuxième rang.

Les représentants de l'Université de Moncton auront d'ailleurs à faire face à ces mêmes Huskies, vendredi prochain, au nid des Aigles.



L'ÉCOLE des AFFAIRES PUBLIQUES
DE GLENDON

THE GLENDON
SCHOOL of PUBLIC AFFAIRS

MAÎTRISE BILINGUE en AFFAIRES PUBLIQUES ET INTERNATIONALES

La première école bilingue d'études supérieures qui prépare les étudiants à des carrières dans la fonction publique, le journalisme spécialisé en affaires publiques, les organisations non gouvernementales et le secteur des relations entre les milieux d'affaires et le gouvernement.

NOTRE PROGRAMME BILINGUE :

- Favorise l'acquisition de connaissances approfondies non seulement en politique et en administration publiques, mais aussi en affaires publiques grâce à l'étude des institutions publiques et de leur contexte national et international.
- Permet d'utiliser votre français et de perfectionner votre anglais, pour travailler efficacement dans les deux langues officielles.
- Garanti un soutien financier de 10 000 \$ par année pour couvrir les frais de scolarité et autres dépenses.
- Est offert à Toronto, « une ville qui contient le monde » et qui est le point de départ d'une carrière internationale.

NOUS ACCEPTONS MAINTENANT LES DEMANDES D'ADMISSION POUR L'AUTOMNE 2008



« Glendon est l'endroit par excellence pour préparer des leaders bilingues de la vie publique nationale ou internationale. »

CHANTAL HÉBERT

Chroniqueuse aux affaires nationales pour le *Toronto Star*
Diplômée de Glendon et membre du comité consultatif de l'École des affaires publiques de Glendon

www.glendon.yorku.ca/mapi

Campus Glendon, Université York
2275, avenue Bayview
Toronto (Ontario) Canada M4N 3M6
affairespubliques@glendon.yorku.ca
416 736-2100 poste 88565

YORK
UNIVERSITÉ
UNIVERSITY

GLENDON



Dans le patelin de la LNH...

Vincent LEHOULLIER

Depuis le début de la saison, quelques aspects retiennent beaucoup l'attention dans la Ligue nationale de hockey. D'entrer de jeu, en jetant un coup d'oeil au classement des deux associations, la parité entre les équipes se poursuit de plus belle cette saison.

Tout juste à la suite de la mise en jeu, on s'aperçoit que seulement quatre équipes sont à plus de six points d'une place en séries éliminatoires, soit les Maple Leafs de Toronto (7) et le Lightning de Tampa Bay (8) dans l'Est, et les Blackhawks de Chicago (7) et les Kings de Los Angeles (13) dans l'Ouest.

C'est donc dire que jusqu'à maintenant, seule l'organisation des Kings semble une fois de plus perdre sa bataille pour encore laisser son trône à meilleur qu'elle, car le Lightning, avec Vincent Lecavalier, Martin St-Louis, et Brad Richards, peut exploser à tout moment, et les Blackhawks composent avec quelques blessés importants, dont Jonathan Toews.

Cette parité nuira sans doute au spectacle lors de la date limite des échanges, en février prochain. Encore une fois, il n'y aura que peu d'équipes qui voudront « vendre » des joueurs. Même les Kings ne devraient pas être trop actifs, puisqu'ils sont à la veille d'éclorre avec une multitude de bons jeunes joueurs.

De lonnnnnnnng contrats!

L'an dernier, les Islanders de New York semblent avoir instauré une nouvelle mode au sein de la LNH, en signant leur gardien Rick DiPietro pour 15 ans. En effet, deux formations y sont allées de la même

stratégie lors des quatre dernières semaines, soit les Flyers de Philadelphie, et les Capitals de Washington.

En effet, les Flyers ont consenti un contrat de 12 ans/69 millions au joueur de centre Mike Richards. Cela a de quoi surprendre, car Richards en est à sa première bonne saison dans la LNH. Quoiqu'il ne devrait pas être qu'un feu de paille, Philadelphie a pris un risque.

Les Capitals de Washington ont quant à eux fait signer une entente de 13 ans/124 millions à leur super vedette Alexander Ovechkin. Le Russe sera donc mieux rémunéré que Sidney Crosby, considéré comme le meilleur joueur de la ligue.

Cette tendance devrait être de plus en plus utilisée, puisque les formations désirent évidemment conserver les services de leurs joueurs vedettes pendant longtemps, mais aussi éviter les offres rivales sur le marché des joueurs autonomes avec restriction. Parlez-en aux Sabres de Buffalo, qui ont dû consentir un bien trop gros contrat à Thomas Vanek après que celui-ci ait accepté l'offre des Oilers d'Edmonton.

Une formule à revoir!

Le match des étoiles est une occasion pour les joueurs de s'amuser pendant deux jours de festivités dans une ville quelconque en Amérique du Nord. Cependant, la formule pour déterminer qui va à ce week-end de fête est à revoir de A à Z.

La formation partante de six joueurs est déterminée par le public. Ce dernier a donc quelques semaines pour voter pour les joueurs qui sont les plus méritants...ou qui sont les plus populaires. Le hic là-dedans, c'est qu'il y a souvent des injustices.

Rappelons-nous les événe-

ments de l'an passé alors que Rory Fitzpatrick, un joueur très marginal, a presque participé au match des étoiles grâce aux nombreux votes du public. Ce n'était certes pas parce que Rory méritait d'y être, mais tout simplement parce que les amateurs aimaient bien l'idée de voir un joueur de la sorte parmi les meilleurs de la ligue.

La sélection des autres joueurs qui participent à cette classique annuelle n'est pas bien mieux non plus. La LNH décide de ceux qui sont, pour elle, les plus méritants, mais souvent, les statistiques sont plus importantes que l'apport à l'équipe.

Prenons par exemple la sélection de Martin St-Louis, qui est au sein de la deuxième pire équipe de la ligue, par rapport à la non-sélection d'Alexei Kovalev et d'Evgeny Malkin. C'est bien beau d'accumuler plusieurs points pour une équipe, mais encore faut-il que ces points permettent à une formation d'accéder aux séries éliminatoires!

Et que fait-on dans le cas de Pascal Leclair, qui a permis aux Blue Jackets de Columbus de connaître le meilleur début de saison de son histoire?

Bref, les penseurs de la LNH devront se pencher sur la question, puisqu'encore une fois, c'est à ne rien y comprendre!

Stankos toujours premiers

La centrale de recrutement de la LNH a publié ses classements de la mi-saison des meilleurs espoirs en vue du repêchage de juin 2008, et le canadien Steven Stamkos, du Sting de Sarnia, est toujours considéré comme le meilleur espoir pour cette année.

Stamkos, qui a connu un cham-

pionnat du monde plutôt difficile il y a deux semaines, est suivi par les défenseurs Drew Doughty, du Storm de Guelph, et Zach Bogosian, des Petes de Peterborough. Il ne faut pas non plus éclipser de l'énigme le défenseur Alex Pietrangolo, des Ice Dogs de Niagara, qui fait de plus en plus de bruit au sein des dépisteurs professionnels.

Ce qui est intéressant est le fait que ces quatre joueurs sont tous membres de la Ligue junior majeure de l'Ontario, qui sera très bien représentée en juin prochain.

Mikhail Stefanovich, des Remparts de Québec, est l'espoir de la LHJMQ qui est le mieux répertorié par la centrale, lui qui est présentement au 16e rang.

Du côté des européens, le Russe Nikita Filatov est en tête de liste, lui qui a été excellent lors du dernier Championnat des moins de 20 ans. Mais reverrons-nous le même scénario que l'an dernier, alors que Alexei Cherepanov, qui a du talent à en revendre, ne s'est fait sé-

lectionner qu'au 17e rang, puisqu'il n'y a toujours pas d'entente pour le transfert des joueurs russes?

On peut en douter, puisque Filatov a déjà réitéré son désir de jouer dans la LNH, et certaines rumeurs mentionnent qu'il sera du prochain repêchage de la Ligue canadienne de hockey afin qu'il soit en mesure de jouer en Amérique du Nord dès l'an prochain.

Le plafond salarial encore en hausse?

D'après les premiers échos en provenance des bureaux de la LNH, les revenus de la ligue sont tels que le plafond salarial, basé à 50.3 millions, augmentera encore une fois.

Ce plafond, qui était de 39 millions après le lock-out, pourrait atteindre les 54 millions dès la saison prochaine.

Est-ce que la LNH se tire une balle dans le pied avec de telles hausses qui se traduiront par de plus gros salaires pour les joueurs? Nous ne le saurons qu'au cours des prochaines années...

Les Aigles attendus de pied ferme à UNB

Bobby THERRIEN

Les Varsity Reds devaient encore avoir sur le cœur la défaite que leur avait fait subir les Aigles il y a quelques semaines, car ils ont écrasé le Bleu et Or par la marque de 6-2, mercredi dernier, au Aiken Centre de Fredericton.

Il s'agissait de la première victoire des Reds contre les Aigles Bleus qui avaient remporté les deux premiers affrontements entre les deux équipes cette saison.

C'est John Scott Dickson qui a ouvert la marque pour UNB sur des passes du joueur tout étoile Rob Hennigar et Hunter Tremblay.

Rémi Doucet a cependant créé l'égalité moins de deux minutes plus tard en avantage numérique sur des passes de Ian Girard et Nicolas Robillard, ce qui a permis au Bleu et Or de retraiter au vestiaire avec une égalité de 1-1.

Les Varsity Reds n'ont cependant pas pris de temps pour reprendre les devants. Il n'y avait que 29 secondes d'écoulées en deuxième période lorsque UNB a brisé l'égalité grâce à Lachland MacIntosh qui a profité d'un avantage numérique pour s'inscrire à la feuille de pointage.

Moncton est revenu aussi vite dans la partie, par l'entremise de Pierre-André Bureau alors que l'équipe évoluait avec un avantage numérique de deux hommes.

C'est par la suite que les choses se sont gâtées pour les Aigles qui ont vu Lachland MacIntosh et John Scott Dickson, avec chacun leur deuxième but de la soirée, donner une avance de 4-2 à leur équipe après deux périodes de jeu.

Les Reds ont remis cela en début de troisième grâce à Lucas Maddill, en infériorité numérique de surcroît, alors qu'il n'y avait que deux minutes de disputées dans la période.

UNB a finalement ajouté l'insulte à l'injure environ huit minutes plus tard en marquant un sixième but, le tout en avantage numérique.

Avec cette défaite, les Aigles Bleus de l'Université de Moncton demeurent toujours au troisième rang de la section des Sports universitaire de l'Atlantique pendant que le Varsity Reds de UNB consolident leur première place au classement.

Sports universitaires en bref

Bobby THERRIEN

Au hockey féminin, les Aigles Bleues de l'Université de Moncton ont remporté une victoire de 5-2 sur les Tommies de l'Université St-Thomas dimanche dernier à St-Thomas.

Avec cette victoire, les Aigles détiennent maintenant huit victoires et se rapprochent à deux points de l'Université St-Mary's et du deuxième rang au classement de la SUA.

Les X-Women de St-Francis Xavier occupent toujours le premier rang et sont toujours invaincues cette saison.

En volley-ball, les Aigles Bleues ont remporté leur match de dimanche dernier par le compte de trois manches à deux face aux Varsity Reds de UNB. Ces dernières ont laissé filer une avance de deux manches à zéro pour finalement l'emporter 15-13 dans la manche ultime.

Avec cette victoire, l'équipe de l'Université de Moncton occupe le deuxième rang de la SUA avec 16 points, soit deux points de moins que les représentantes de l'Université Memorial et deux de plus que les Huskies de St-Mary's qui occupent le troisième rang.



NOTRE BAR ÉTUDIANT

CE JEUDI : PARTY BOURSE ! 6\$ À L'AVANCE / 7\$ À LA PORTE
ORGANISÉ PAR LE CONSEIL D'ADMIN - 2000\$ EN BOURSES À GAGNER!

CE VENDREDI: PARTY TRADITIONNEL!
AVEC HERT LEBLANC ET LA REVANCHE - ORGANISÉ PAR KINÉ/RÉCRÉO
8\$ ÉTUDIANTS / 13\$ AUTRES À L'AVANCE / +2\$ À LA PORTE

CE SAMEDI : CHEAP NIGHT!!!
DOUX SUR LE PORTE-FEUILLE TOUS LES SAMEDIS!



SPÉCIAUX DU MOIS DE JAN.
AU CAFÉ OSMOSE

MERCREDI 16 SPÉCIAL JAPONAIS
MERCREDI 23 SPÉCIAL MEXICAIN
MERCREDI 30 SPÉCIAL LIBANAIS

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H00
(CUISINE FERME À 15H30)

CAFÉ FILTRE, CAPPUCINO, ESPRESSO, CAFÉ SPÉCIALITÉ, DÉJEUNER, SOUPE, SALADE, SANDWICH



MAÎTRE BRASSEUR CHEZ NOUS

D E P U I S 1 7 8 6

**Molson vous souhaite de bons examens
et un joyeux temps des fêtes!**

**À l'Examen final, et au plaisir
de se revoir dans le nouvel an!**